



RAPPORT ANNUEL 2006

du bureau, présenté par la Présidente, Cécile Broutin, GRET Sénégal

* * * *

AG ordinaire du 24 mars 2007

Chers collègues,

La précédente assemblée générale ordinaire s'est tenue dans les locaux de AQUADEV le 11 février 2006 . Un nouveau bureau a été élu, composé de :

- GRET, Cécile BROUTIN, Présidente ;
- AFVP, Ibrahima DIALLO, Vice- Président ; remplacé en cours d'année par Karim DOUMBIA, Afvp
- LVIA, Giovanni ARMANDO, Secrétaire ;
- EAU VIVE, Kokou SEMANOU, Trésorier.

C'est donc au nom du bureau et en tant que présidente que je voudrais vous présenter le rapport moral de l'année 2006.

En introduction, je voudrais rappeler que notre plate-forme est née en octobre 2002 suite à des échanges informels qui ont mis en évidence des besoins de concertation, d'information et de dialogue entre les ONG européennes présentes au Sénégal et avec la délégation de la commission européenne.

La plate-forme s'est constituée en vue d'accroître la participation des ONG européennes au développement humain, équitable et durable au Sénégal. Elle vise à promouvoir de nouveaux partenariats entre les membres et avec les acteurs sénégalais et les organisations internationales afin de renforcer le rôle de la société civile dans la définition et la mise en œuvre des politiques de développement humain, social et économique, avec une attention particulière aux initiatives et aux besoins des couches les plus défavorisées de la population.

Elle s'est fixée comme objectifs spécifiques de :

- ▷ Assurer la représentation des ONG européennes membres auprès des pouvoirs publics européens et sénégalais et tout autre partenaire, public ou privé, national ou international. ;
- ▷ Renforcer la participation active des ONG européennes aux débats et réflexions sur les stratégies de développement et la participation de la société civile ;

- ▷ Développer des synergies entre les ONG membres, renforcer leurs capacités et favoriser la concertation avec les autres acteurs à travers la capitalisation des expériences et méthodologies, les échanges, la formation et l'information ;
- ▷ Valoriser et promouvoir le caractère multiculturel, les spécificités et la diversité des membres et du tissu associatif des pays représentés.

C'est à la lumière de ces objectifs, que nous vous invitons à faire un bilan « critique » des activités menées en 2006 et échanger sur l'amélioration de notre fonctionnement et les perspectives pour mieux répondre aux attentes des membres et à nos objectifs.

ACTIVITÉS

Information sur la plate-forme et le nombre d'adhérents

Nous comptons actuellement 24 membres dont 19 sont à jour de leur cotisation. Après la fermeture de l'ONG Diapante et l'envoi d'un courrier recommandé à la Kora, resté sans réponse, l'assemblée de ce jour aura à statuer sur la suspension et/ou l'exclusion de ces deux ONG et étudier quels recours seraient à envisager pour obtenir le règlement des cotisations dues. Des démarches seront réalisées auprès des 3 autres ONG qui ne sont pas à jour, à savoir Mais, Coopii et Save the Children.

Je voudrais saluer et remercier, aujourd'hui, une ONG espagnole, Fondation Intervida, qui vient d'adhérer et est représentée à notre AG. La coopération espagnole s'est beaucoup développée au Sénégal ces dernières années et cette adhésion nous permet de contribuer à un de nos objectifs, qui est la représentation de la diversité des sociétés civiles européennes. Nous lui souhaitons « bonne arrivée » et la remercions des contacts qu'elle a bien voulu assurer auprès de ces collègues espagnols.

A l'occasion de cette AG, nous avons transmis une invitation à une quarantaine d'ONG de différents pays, intervenant au Sénégal, que nous avons identifiées tout au long de l'année. Certaines ont pu se joindre à nous aujourd'hui et nous espérons qu'elles seront intéressées à adhérer et à participer à la vie PF.

Parallèlement à cet effort d'information vers les ONG présentes au Sénégal, relayée notamment par le pôle de la coopération non gouvernementale de la coopération française au Sénégal et la délégation de la commission européenne, nous sommes en contact avec des collectifs d'ONG en Europe afin de nous faire connaître et essayer progressivement de développer des formes de collaboration.

Fonctionnement du bureau et secrétariat de la PF

Le bureau s'est réuni régulièrement (environ 1 fois par mois), excepté pendant la période allant de juin à octobre. Nous avons parfois rencontré des difficultés à organiser ces réunions en raison d'une charge de travail importante que tous les représentants et représentantes d'ONG au Sénégal rencontrent. Et dans certains cas le point des activités a été fait par courrier électronique.

Comme vous le savez, la PF a un secrétariat technique qui a été assuré jusque début 2005 par Monique Diarra à mi-temps (l'autre mi-temps étant consacré à des activités d'Aquadev). Ce

secréterait n'a bien fonctionné, notamment parce qu'il n'était pas logé dans une des ONG membres du bureau et que le suivi de ces activités était dès lors très difficile, l'ONG Aquadev ne faisant plus partie du bureau. Il avait été donné mandat au nouveau bureau de revoir le dispositif. Nous avons donc pris la décision de transférer le secrétariat et la comptabilité de la PF dans les locaux d'un des membres du bureau de la PF, à savoir Solsoc. Ce transfert a pris du temps en raison des démarches à réaliser (Banque, arrêt de la convention avec Aquadev,...) et des difficultés à trouver des périodes de disponibilité communes pour toutes les personnes concernées. La passation a été faite officiellement juste avant l'AG de juillet 2006.

Après des échanges avec les membres sur leurs attentes et des propositions de personnes intéressées, nous avons mis en place un nouveau secrétariat avec Denise Cabrita retraitée, ancienne assistante de délégation à l'AFVP, qui assure tous les mardis, la permanence de la PF, depuis le 14 novembre 2006. Son installation a pris également un peu de temps (téléphone, réparation ordinateur, accès Internet,..). Son travail consiste à assurer la diffusion de l'information (non liée à la documentation), le suivi du courrier, l'accueil, la gestion de la caisse, le suivi de la banque, la rédaction des PV de réunions, l'organisation des rencontres de la PF, l'information auprès des bailleurs et des institutions ainsi que d'ONG intervenant au Sénégal. Éventuellement, et en fonction de son temps disponible, elle peut représenter la PF à des rencontres ou réunions.

Compte tenu du peu de temps consacré à la PF par la secrétaire, un membre de LVIA – Anna-Maria Cazzato a accepté de prendre en charge l'aspect « documentation » et l'alimentation dans ce domaine, du site web.

Communication et site Web

La PF a un site Web mis à jour et hébergé gratuitement par la société Imédia

<http://www.au-senegal.com/plateforme-ong/>

Imédia a procédé à une modification du site en utilisant un logiciel libre de gestion de contenu (SPIP) qui permet une alimentation décentralisée (possibilité de mise à jour à partir de n'importe quel ordinateur via Internet). Nous avons ajouté un nouvel espace « documentation » avec un système de recherche par rubriques et par mots clefs. Il est prévu d'y accueillir des documents sur la vie de la PF, les activités des membres, les documents de politique du Sénégal et les coopérations bilatérales et multilatérales,...

Denise et Anna Maria ont été formé à l'utilisation de Spip et de nouveaux documents ont été mis en téléchargement sur le site Web. Imedia nous a remis un guide à l'usage des auteurs rédigeant des articles sur le site. Le document est disponible à la PF. Si des membres souhaitent contribuer à alimenter le site, ils peuvent envoyer leurs documents au secrétariat ou devenir gestionnaire (attribution d'un mot de passe pour mettre des documents en ligne).

La nouvelle version du site est opérationnelle depuis le début de l'année. Nous avons eu 375 visites en janvier et 450 en février alors qu'en 2005 et en 2006, nous avons enregistré une moyenne de 2000 visites sur toute l'année.

Comme vous le savez, nous recherchons également des financements pour la conception et l'impression d'un **dépliant de présentation de la PF**. La délégation nous avait répondu négativement. Mais la coopération française pourrait nous accorder le financement (550 000 F CFA pour 1000 exemplaires) si la PF a un statut officiel.

Nous avons également envisagé la création d'une **base de données** des activités des ONG européennes au Sénégal. Ceci pourrait être envisagé dans le cadre des activités du fonds d'appui aux ANE.

Enfin nous diffusons régulièrement par courrier électronique des informations sur les activités des membres, de la PF des ANE, sur les appels à manifestations (Facilités, ONG,...), des évaluations et études, des réunions (notamment de la DCE), etc.

Démarches d'institutionnalisation de la Plate-forme

Comme déjà établi dans les précédentes AG, il est stratégique pour la Plate-forme d'avoir un statut officiel qui lui permette d'améliorer sa visibilité et sa capacité à faire du « lobbying », à participer formellement aux cadres de concertation de la société civile et d'accéder aux subventions et aux fonds provenant des bailleurs telle que la Coopération française ou le Fonds ANE du 9^e FED.

Lors de l'AGO de février 2006, il avait été demandé au bureau de vérifier le statut approprié et de recueillir l'avis du ministère du développement social et du Congad. Ces deux interlocuteurs ont été rencontrés. Le ministère du développement social a confirmé que cette démarche était nécessaire et y est donc favorable. Il en est de même pour le Congad qui comprends également cette nécessité et s'est montré disponible à réfléchir à une plus grande collaboration entre la PF et le Congad.

La seule forme juridique appropriée pour la Plateforme est celle de « Association sans but lucratif de droit sénégalais », qui nécessite un dépôt d'enregistrement auprès de la préfecture de Dakar. Les participants de l'AG de juillet 2006 ont voté à l'unanimité pour l'engagement de cette démarche.

Il avait été envisagé de vérifier la conformité des statuts et du règlement intérieur aux normes de l'OHADA (l'organisation pour l'harmonisation en Afrique du Droit des Affaires). M.Gueye d'AQUADEV s'était proposé de contacter un consultant (Moussa Ba) pour lui demander ce service, mais nous n'avons pas eu de nouvelle de cette démarche.

Nous avons préparé le dossier mais avons jugé nécessaire d'attendre cette AG et l'élection du nouveau bureau pour le déposer en raison de l'enquête de moralité qui nécessitera un peu de temps et risque donc d'avoir lieu après l'élection du bureau.

Organisation d'AG et d'ateliers d'échanges

Le 19 Juillet 2006 nous avons tenu une Assemblée Générale Extraordinaire avec comme ordre du jour :

- Les démarches d'institutionnalisation de la Plate-forme
- L'état d'avancement des activités réalisées
- L'information des membres sur le Fonds ANE et le 10^e FED
- Le besoin d'information, et les attentes des membres vis à vis du secrétariat.

Le PV vous a été adressé en son temps et est disponible sur le site Web_Nous avons envisagé de profiter de l'AG de juillet pour organiser un atelier thématique, auquel nous avons renoncé en raison du nombre très faible de réponses.

Un atelier d'information sur les accords commerciaux (OMC et APE) été organisé en collaboration avec le Congad le 6 décembre dans ses locaux. Il a réuni des acteurs de la société civile ainsi que des experts des services étatiques et de la Délégation de la Commission européenne à Dakar. Les communications suivantes ont donné lieu à des échanges entre les participants : :

- Présentation générale de l'Organisation Mondiale du Commerce OMC par Mme Bénédicte Hermelin, du Gret (Paris) ;

- Les Négociations sur l'Agriculture à l'OM par Monsieur Bafodé DRAME, Expert au Ministère de l'Agriculture, des Biocarburants et de la Sécurité Alimentaire et de la Direction de l'Analyse, de la prévention et des Statistiques.
- « Accords de Partenariats Économique : les échanges commerciaux entre Union Européenne et l'Afrique de l'Ouest à travers des chiffres. » par Monsieur Christophe Devroey (DCE)

Le rapport de l'atelier est en cours de finalisation et sera disponible sur le site Web.

Rencontres et participation à des réunions et ateliers

■ Délégation de la commission européenne

Plusieurs membres de la PF a participé à une **réunion d'information** sur le PIN 10^{ème} Fed à la délégation le **25 Juillet 2006**. La PF était également représentée par LVIA, à **l'atelier d'échanges** avec la PF des ANE le **25 et 26 septembre à Saly**. L'objectif était d'échanger sur l'avance du fonds ANE-9ème FED et sur le 10ème FED.

Par courrier en date du 7 juin 2006, le bureau de la plate-forme des ONG européennes au Sénégal avait demandé à rencontrer la délégation de la commission européenne au Sénégal pour présenter la Plate Forme et profiter de l'occasion pour échanger sur des sujets divers . **La rencontre s'est tenue le 15 novembre 2006** dans les locaux de la délégation de à Dakar. Cécile Broutin du GRET, Anna-Maria Cazzato de la LVIA, Kokou Sémanou de Eau Vive ont participé à cette rencontre avec Mme Amparo GONZALEZ DIEZ, point focal des ONG à la Délégation.

Après une présentation de la PF, des échanges ont porté sur quatre principaux points.

- les attentes de la délégation (coordination entre bailleurs, ONG UE et Etat Sénégalais ; mécanisme d'information,...)
- rôle de la délégation
- les rapports d'activités des projets
- secteurs prioritaires au Sénégal

Un compte-rendu de cette rencontre a été envoyé à tous les membres.

La délégation pense que la PF pourrait jouer deux rôles essentiels :

- ▷ Promotion d'une coordination Bailleurs – ONG UE – Etat. Cette coordination est jugée nécessaire par Mme Gonzalez Diez, afin de savoir qui fait quoi et où ? Mme Gonzalez a suggéré que la plate-forme sollicite, par courrier, la mise en place de ce cadre de concertation. Il a donc été retenu que le bureau transmette cette suggestion aux membres. Néanmoins aucune suite n'a été donné dans la mesure où la PF a considéré que ce n'était pas son rôle et que les objectifs d'un tel cadre de concertation ne semblaient pas encore bien définis.
- ▷ Mécanisme de communication et d'information avec les ONG., Mme Gonzalez souhaite s'appuyer sur le dispositif de la PF qui pourrait servir de relais pour faire passer les diverses informations venant de la CE auprès des ONG. Nous avons répondu positivement à cette proposition mais avons reçu très peu d'information directement de la délégation

La déconcentration des services de la CE étant effective, la délégation de Dakar joue un rôle important. Elle participe aux évaluations des projets soumis par les ONG, la notation finale étant une moyenne entre celle de la délégation de Dakar (50%) et celle de Bruxelles (50%). Mme Gonzalez. a souligné qu'en général, les projets jugés non pertinents par la délégation ne sont pas retenus par Bruxelles. La contractualisation et le suivi des projets sur le plan opérationnel, contractuel et comptable, sont ensuite assurés par la délégation de Dakar, à l'exception des projets concernant l'émigration et la démocratie et droits de l'homme.

Les appels à propositions lancés en 2006 sont ceux concernant les migrations (septembre pour dépôt 7 novembre), la santé de la reproduction (clôturé le 19 septembre) pour lequel aucune proposition sur le Sénégal n'a été jugée pertinente, et l'appel à manifestation pour le cofinancement des actions des ONG lancé en novembre. Un appel à proposition devrait être lancé avant la fin de l'année sur le thème de la sensibilisation de l'opinion publique en Europe.

Pour l'année 2007 : il y aura certainement des appels sur les thèmes « démocratie et droit de l'homme » (mais il semble que le Sénégal n'ait pas été retenu) et « coopération au développement ».

Précisions sur les projets ONG

Six projets ONG ont été acceptés à l'appel à manifestation ONG de 2004 (sur 25 – à confirmer) et ont démarré en 2006. Deux projets ont été retenus pour l'appel à manifestation 2005 (Plan International Saint-Louis et ENDA ACAS en Casamance¹). On notera le nombre restreint de demandes déposées pour ce dernier appel par rapport aux années précédentes (deux fois moins). Mme Gonzalez s'était engagée à envoyer à la plate-forme le fichier avec la liste des projets ONG en cours (pas de document reçu).

Selon Mme Gonzalez Diez, les rapports d'activités annuels qui sont rendus par les ONG sont de mauvaise qualité ; ce qui constitue souvent une source de blocage pour l'avancement des projets. Les rapports sont souvent très narratifs (avec peu d'analyse et d'explication). Ils ne tiennent pas compte du cadre logique indiqué dans les documents de projets et sont aussi réalisés, dans la grande majorité des cas, avec une absence notable d'informations sur le suivi des indicateurs (qui sont donc très mal renseignés).

Concernant les aspects financiers, Mme Gonzalez évoque les nombreuses demandes de dérogation à la règle d'origine qui doivent être bien argumentées car il s'agit d'un principe de l'UE et des pays ACP. Selon elle, certains investissements ne semblent notamment pas toujours justifiés (achat de véhicules par exemple sur des projets à l'échelle de la ville, ou achat de véhicules 4x4 qui seraient utilisés par les ONG en dehors des activités des projets).

Concernant le suivi, la délégation fait en moyenne une mission par an de suivi sur les projets (notamment à l'occasion d'invitation au réunion des comités de pilotage des projets). Le Monitoring est réalisé une fois par an par des consultants externes qui travaillent sur les critères d'efficacité, d'efficience, d'impact et de résultats des projets en réalisations. Cette année, 4 projets ONG sont concernés (COOPI, GRET, Auteuil international, ACCP).

L'examen des dossiers par la délégation tient compte des secteurs prioritaires identifiés par le gouvernement du Sénégal. Les ONG sont invitées à se référer aux contenus des accords entre le Sénégal et la CE et à prendre en compte les budgets alloués aux secteurs de l'éducation, santé et l'hydraulique. Les ONG qui souhaiteraient présenter des projets dans ces domaines doivent tenir compte des actions financées par la commission et mettre en avant la complémentarité et la plus value qu'apporteraient leurs actions.

Mme Gonzalez souligne qu'au Sénégal, d'importants besoins existent en dehors de ces secteurs notamment la création d'emploi² ; l'environnement (avec une dimension création d'emplois possible dans le domaine de la gestion des résidus, des déchets,...), le secteur du développement rural mais pas à travers des actions « classiques » d'appui à l'agriculture mais

¹ Déposé par Enda délégation Europe ?

² Le projet Promart et Proaccess de l'ONG EWA est notamment évoqué comme un projet intéressant avec des rapports très bien rédigés. Mme Gonzalez a proposé que nous participions à la réunion de restitution de l'étude d'impact de Prom'art prévue le lundi prochain, 20 novembre. Les délais (4 jours) et l'absence d'invitation officielle (et information préalable à l'ONG concernée) ne nous ont cependant pas permis de relayer cette invitation.

plutôt par exemple la transformation des produits agricoles. En réponse aux appels, les propositions ne prennent pas souvent en compte ces domaines.

Au-delà de ce cadre de référence, Mme Gonzalez précise que le Sénégal est un pays qui reçoit beaucoup/suffisamment d'aide puisqu'il reçoit 2,5 fois plus d'aide que les pays voisins (notamment la Guinée Conakry, et la Guinée Bissau). Au dernier appel à propositions, 10 dossiers ont été déposés par les ONG pour le compte des projets de développement au Sénégal, alors que les deux Guinée (Bissau et Conakry) n'ont enregistré aucun dossier. Le souhait de Mme Gonzalez Diez est de voir des ONG intervenir aussi dans ces pays. Elle se pose la question de savoir pourquoi les ONG ne pourraient pas présenter des dossiers couvrant la zone de Ziguinchor et le nord de la Guinée Bissau (par exemple) si l'appel à manifestation permet, comme elle l'a suggéré, d'intervenir sur plusieurs pays (ce qui s'est avéré impossible).

Sur ce point de l'aide accordée au Sénégal, les membres de la plate-forme ont émis des réserves. En effet la pauvreté est encore très importante au Sénégal et touche beaucoup de ménages et de familles sénégalaises. On ne peut pas évoquer le fait que le Sénégal reçoive beaucoup d'aides et qu'il n'y a pas assez de dossiers dans des pays voisins pour rejeter des projets présentés par les ONG au Sénégal. Nous pensons que cette analyse n'est pas fondée d'autant que certaines zones et régions comme celles de Matam, Tambacounda,... sont toujours en difficultés. Les ONG qui interviennent dans ces zones défavorisées sont peu nombreuses. Certains secteurs sont également faiblement couverts comme l'appui aux petites activités économiques (les bailleurs privilégiant la promotion des exportations et l'appui au secteur industriel), le développement agricole et rural où les bailleurs interviennent peu ou sur des zones intensives, laissant de côté de très nombreuses filières et exploitations familiales, la gestion des ordures dans les quartiers périphériques, l'assainissement au niveau des ménages (ouvrages individuels), etc..

A la suite de ces échanges, Mme Gonzalez suggère que la PF l'appuie à trouver les poches d'ombre (de difficultés) qui existent encore au Sénégal. Une réunion pourrait être envisagée à cet effet.

Il convient de relever certains points sur lesquels nous avons marqué notre désaccord, au cours de cette rencontre:

- ▷ « *Les ONG sont à la recherche de fonds... elles déposent de nombreux dossiers à plusieurs guichets* » : ce jugement dévalorise les ONG au Sénégal et influence sans doute l'analyse des dossiers des projets que présentent les ONG. La Présidente de la PF a souligné la motivation et l'engagement de la plupart des ONG, notamment celles qui sont implantées au Sénégal. (ce qui révèle un engagement sur la durée vis à vis de leur partenaire) Elles cherchent effectivement des financements pour les projets construits avec leurs partenaires dont elles sont convaincues de l'intérêt. Étant donné le faible pourcentage de dossiers retenus, la nécessité de cofinancement et les délais de réponse, elles peuvent effectivement être amenées à proposer ces projets à plusieurs lignes de financement, mais les règles de déontologie, les dispositifs de gestion et de contrôle internes et ceux des bailleurs ne permettent en aucun cas de double facturation, ni de sur-facturation. Quand deux bailleurs acceptent le projet, l'ONG peut n'en retenir qu'un seul, ou proposer le financement d'actions différentes (dans le cadre d'un co-financement du projet), dans la recherche de complémentarité.
- ▷ « *Il a été constaté parmi les dossiers, en réponse au précédent appel à proposition, deux dossiers identiques déposés par deux ONG différentes avec le même partenaire* » : Ceci a amené Mme Gonzalez à croire que les documents de projets ne sont pas fondés sur des besoins réels. Elle a aussi souligné que les partenaires locaux ne connaissent pas le contenu des documents finaux déposés par certaines ONG. **La Plate-forme a demandé que ce cas soit étudié de plus près.** Il peut y avoir effectivement des pratiques d'ONG qui ne sont pas acceptables et qu'il faut « dénoncer » ; mais dans ce cas particulier, il semble peu pro-

bable que deux ONG européennes décident, en toute connaissance de cause, de déposer un dossier similaire avec le même partenaire, sachant qu'il sera examiné par la délégation qui s'en rendra forcément compte et remettra en cause leur crédibilité.

En conclusion de la réunion, il a été retenu :

- ▷ **d'essayer de mieux identifier toutes les activités des ONG européennes.** La plate forme a d'ailleurs rappelé qu'une telle proposition avait été faite à la délégation, comme préalable à l'évaluation de l'action des ONG européennes proposée par la délégation. Un budget avait été proposé dans ce sens, mais n'avait pas été accepté. La délégation avait alors suggéré qu'une telle base de données pourrait être envisagée dans le cadre du fonds d'appui aux ANE.
- ▷ Mme Gonzalez a informé la plate-forme d'un travail régulier réalisé par la coopération espagnole (réunion annuelle) et a donné le contact du service de coopération;
- ▷ **de renforcer le rôle de diffusion d'information de la PF** y compris aux ONG intervenant au Sénégal et qui ne sont pas membres ;
- ▷ **d'informer la délégation**, comme cela a été fait dans le passé, **des activités de la PF**, suffisamment à l'avance, afin de lui permettre de les intégrer dans son planning et ainsi d'y participer ;
- ▷ **d'envisager une réunion d'échanges entre la délégation et la PF pour identifier les secteurs et zones « d'ombre »** qui pourraient être privilégiées par les ONG dans le cadre de l'appel à propositions (aucune suite donnée) ;
- ▷ **d'une manière générale de multiplier les contacts et échanges entre les ONG et la délégation**, notamment avec Mme Gonzalez, qui s'est présentée comme interface entre la délégation et les ONG, dans un esprit d'ouverture, de reconnaissance mutuelle, de recherche d'amélioration des actions et d'une plus grande contribution et efficacité de l'aide européenne au développement.

Enfin, comme mentionné ci-dessous, la délégation a répondu positivement à notre invitation à l'atelier d'information sur les accords commerciaux en décembre 2007 alors qu'elle n'avait pas participé à l'atelier de l'année précédente sur la microfinance. M. Christophe DE VROEY, Chef de la Section Commerce/Secteur Privé, a fait une intervention sur les APE, disponibles au niveau du secrétariat.

■ **Évaluation de la coopération non gouvernementale France-Sénégal**

La plate-forme, représentée par le Gret, a participé au comité de suivi mis en place au Sénégal (3 réunion) pour cette évaluation commanditée par le F3E , fonds d'étude et d'évaluation transversale (<http://f3e.asso.fr/present/index.htm>), en complément de l'évaluation pays Sénégal 1994-2003, commanditée par l'AFD et le MAE.

L'évaluation a été réalisée conjointement par Cap Juby (bureau d'étude français) et Remix (bureau d'études sénégalais). Les réunions du comité de suivi ont été assez mouvementées par moment. Les participants considérant que les remarques étaient peu prises en compte et que les conclusions étaient peu argumentées, voir inexactes. Après une restitution en France, un atelier de présentation des résultats a été organisé à Saint louis en juin 2006 auquel la PF était représentée par le Partenariat.

Participation à la PF des Acteurs non étatiques pour le suivi de l'accord de Cotonou et Fonds des Ane (9^{ème} FED)

La Plate-forme fait partie des membres fondateurs et est membre du comité directeur en tant que représentant de consortium d'ONG européennes. La PF a participé à 4 réunions du Comité

Directeur le 8 Juillet (Gret), le 18 octobre (Gret), le 7 novembre à 9H30 (secrétariat et Village Pilote).

Cette PF est l'interlocuteur de l'Etat et de la délégation pour la mise en place du fonds d'appui aux acteurs non étatiques dans le cadre du 9^{ème} FED.

Le processus de mise en place du projet a pris beaucoup de retard. L'appel d'offres pour le recrutement de l'unité de gestion (UGP) a été lancé en août 2005. Après l'ouverture des plis des 13 offres, une commission a été mise en place. Elle regroupe pour les votants, un représentant de la direction du management public (DMP), de l'ordonnateur (DDI) et un représentant et trois représentants des ANE (secteur privé, syndicat et société civile) et pour les observateurs une représentation de la délégation de l'UE et de la DDI. La présidence est assurée par la DDI et le secrétariat par la présidente de la PF des ANE. La première réunion en octobre 2005 avait pour objectif de dresser une première short-list à partir de critères fournis par l'UE pour déterminer les offres recevables (pièces demandées, capacités générales, etc). Une deuxième réunion a été nécessaire (novembre 2005) pour statuer sur certaines offres qui a abouti à une liste de 8 bureaux pré-sélectionnés. Le PV a été transmis par la DDI en décembre et l'accusé réception de l'UE fin janvier. La lettre d'invitation à soumissionner a été envoyée aux cabinets pré sélectionnés en mai . Seuls deux cabinets ont répondu.

Après sélection, le contrat avec l'UGP (Cabinet Particip) a finalement été signé en juillet. On espérait un premier appel à manifestation en juin 2006 et les suivants très rapidement. En effet il ne reste qu'un an et demi (jusqu'à fin 2007) pour signer toutes les conventions (et engager le budget de 10 millions d'euros) qui pourront être exécutées jusqu'en fin 2009. Finalement le premier appel à manifestation a été publié le mercredi 20 décembre 2006 avec pour date limite de dépôt des dossiers le 20 février 2007. Plusieurs membres ont participé à l'atelier de lancement du fonds des ANE le 15 novembre. Un membre (AFVP) a participé à la formation des formateurs en gestion du Cycle de projet du 20 au 24 novembre 2006,

PERSPECTIVES POUR 2007

Les perspectives et axes de travail pour l'année 2007 que nous soumettons aux membres sont sensiblement les mêmes que l'année dernière:

- ▷ Réflexion à mener avec les membres pour une meilleure dynamique d'échanges au sein de la PF et une plus grande implication des membres. Il s'agit notamment de discuter du « maintien » des groupes thématiques qui n'ont jamais bien fonctionné et de la nécessité d'imaginer d'autres modes d'organisation;
- ▷ Amélioration de la visibilité de la PF (encore peu connue au Sénégal et dans le milieu des Ong des pays européens) : efforts de communication à faire en précisant les supports et actions à mener ;
- ▷ Dépôt de dossier de reconnaissance de la Plate-forme auprès du Gouvernement Sénégalais ;
- ▷ Organisation de un ou deux ateliers d'échanges, notamment avec le Congad, et éventuellement d'autres rencontres (voir formations). Signalons à cette occasion qu'il est envisagé de s'associer à LVIA pour l'organisation d'un atelier sur les énergies renouvelables au Sénégal en avril 2006

Pour conclure, j'insisterai, comme l'année dernière, sur le fait qu'il est nécessaire que nous trouvions les moyens de rendre notre PF plus dynamique, en précisant les besoins des membres et en trouvant les moyens d'impliquer toutes les structures en fonction des spécificités de chaque ONG, des engagements de chacun, du temps à disposition (« le manque de temps est une des nouvelles pauvretés qui nous touche tous » comme l'indiquait notre ancien président). Cette année 2006 a été consacrée à améliorer le fonctionnement du secrétariat et l'information sur le site Web. Nous avons les moyens maintenant d'aller plus loin et d'être plus ambitieux.

Je ne saurais conclure sans remercier les ONG du bureau qui ont dirigé la PF pendant ce mandat, les ONG qui ont collaboré activement à l'organisation d'activités ponctuelles et de cadres d'échanges, Philippe Laura (société Imédia) qui héberge et a fait évoluer gratuitement le site Internet de la PF, Denise Cabrité qui assure le secrétariat permanent et tous les partenaires de la PF qui rendent cette opportunité enrichissante et justifiée.

En vous remerciant pour votre aimable attention, je formule le souhait que cette AG soit l'occasion de débats fructueux qui motivera le nouveau bureau exécutif dans les missions qui lui sont confiées.